

**Lettre de décision
Sénégal**

**Soutien de Gavi pour l'achat de réactifs et de fournitures de diagnostic de la
fièvre jaune**

Cette Lettre de Décision forme une partie de l'Accord Cadre de Partenariat (ACP), et ensemble avec l'ACP, détaille les termes du Programme. Tout terme utilisé dans cette Lettre de Décision mais non défini aura la signification donnée à ce terme dans l'ACP. La version en langue anglaise de la présente lettre de décision prévaudra dans le cas d'un conflit avec les termes rédigés dans une autre langue.

1. Pays: Senegal
2. Numéro d'allocation : SEN-YF-DIAG
3. Date de la Lettre de Décision : 08-04-2022
4. Date de l'Accord Cadre de Partenariat (l'« ACP »): 08 juillet 2013
5. Titre du programme : Soutien au renforcement des capacités de diagnostic de la fièvre jaune
<p>6. Descriptif du programme :</p> <p>Le programme offre un mécanisme d'achat pour améliorer la disponibilité des réactifs de diagnostic de la fièvre jaune, des équipements, des trousse de test et des fournitures de laboratoire dans 24 pays africains qui sont à haut risque de fièvre jaune et qui peuvent bénéficier d'un soutien de Gavi.</p> <p>Les produits proposés dans le cadre de ce programme sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Kits de test RT-PCR pour la fièvre jaune • Kits d'extraction d'ARN viral à utiliser avec les kits de test RT-PCR de la fièvre jaune • Fournitures consommables par PCR • Accessoires PCR • Réactifs ELISA, consommables et équipements (laveurs, lecteurs, enceintes de biosécurité) • Trousse de test (PCR, ELISA et/ou test du dépistage rapide), consommables et équipement • Fournitures de protection personnelle pour les tests de diagnostic de la fièvre jaune • Installation d'équipement limitée dans le temps, formation et services d'entretien sont offerts pour l'équipement ELISA <p>Le soutien de Gavi au programme ne comporte aucune composante financière.</p> <p>Pour de plus amples informations sur le programme, veuillez consulter :</p>

- Les directives de Gavi pour le soutien aux diagnostics de fièvre jaune ainsi que le formulaire de demande de diagnostic de la fièvre jaune sont disponibles en contactant votre Responsable pays Gavi ou sur le site web de Gavi à l'adresse suivante : <https://www.gavi.org/fr/notre-soutien/directives>
- La proposition du pays approuvé pour le soutien de Gavi à l'acquisition de diagnostics de laboratoire de la fièvre jaune ainsi que le rapport du Comité d'examen indépendant (CEI) sur ladite proposition et toute demande d'éclaircissements de leur part.

7. Durée du programme : 2020-2022

8. Classification des investissements communs : Gavi – 100% investissement ; pays – 0% investissement

9. Budget du programme (indicatif) : Montant du budget prévisionnel approuvé par Gavi dans le cadre du programme.

Note : La valeur des produits octroyés aux pays comprend les frais d'expédition et de livraison, hors taxes et droits de douane, et peut être supérieure ou inférieure à ces montants approuvés, sous réserve des conditions de l'Accord Cadre de Partenariat et politiques de Gavi.

	2020	2021	2022	Total
Budget du programme de Gavi (\$USD)	\$49,789.50	\$26,814.00	\$129,558.00	\$206,161.50

10. Nombre indicatif de kits de réactifs, kits de test, équipements et matériel de laboratoire (par exemple, le total de fournitures à acheter avec les fonds de Gavi).

Articles pouvant être achetés avec des fonds Gavi dans le cadre de ce programme	2020	2021	2022
Kits de test RT-PCR fièvre jaune			37
Kits d'extraction d'ARN viral			13
Ensembles d'alimentation consommables PCR ¹			4

Ensemble d'accessoires réutilisables PCR ²			1
Kits de réactifs ELISA ³	8	8	
Fournitures de protection personnelle - blouses de laboratoire	10	10	
Fournitures de protection personnelle - gants	6400	6400	
Fournitures de protection personnelle - masques chirurgicaux	300	300	
Fournitures de protection personnelle - lunettes de protection	3	3	
Laveur ELISA ⁴	1		
Lecteur ELISA ⁴	1		

¹Les paquet de consommables PCR contient des embouts de pipette, des micro-tubes PCR, des capuchons optiques PCR, des tubes coniques et des sacs de risque biologique.

²Le paquet d'accessoires réutilisables PCR contient un support à micro-tubes PCR, un outil d'installation de capuchon PCR et un support de refroidisseur de tube PCR.

³Chaque paquet de réactifs sera fourni sous la forme de trois éléments : 1) les éléments à conserver au frais, 2) Éléments de fret généraux et 3) Éléments classés comme marchandises dangereuses. Chaque élément fait partie intégrante du paquet de réactifs et ne peut pas être demandé séparément.

⁴Installation d'équipement à durée limitée, formation et services d'entretien également offerts pour cet équipement si nécessaire

11. Fournitures supplémentaires : Les quantités de fournitures approuvées se basent sur le nombre d'échantillons qui devraient être analysés sur une période de 12 mois au regard des besoins estimés au moment de l'envoi de la présente lettre de décision. Conformément à la recommandation du Comité d'Examen Indépendant (CEI) de Gavi, Gavi a approuvé \$118 128 dollars pour l'achat de six allocations supplémentaires de fournitures moléculaires et 53 286 dollars pour l'acquisition de six allocations supplémentaires de fournitures Elisa IgM. Chaque allocation supplémentaire de fournitures moléculaires est suffisante pour le test RT-PCR de la

fièvre jaune de 480 échantillons et se compose de 5 kits de test RT-PCR de la fièvre jaune, de deux kits d'extraction d'ARN viral et d'un paquet de consommables PCR. Chaque allocation supplémentaire d'approvisionnements Elisa IgM est suffisante pour le test ELISA IgM de la fièvre jaune de 900 échantillons et se compose de 3 faisceaux de réactifs, 1800 gants, 100 masques et 2 lunettes. Ceux-ci seront mis à la disposition de tous les pays bénéficiant d'un soutien de Gavi pour l'acquisition de diagnostics de la fièvre jaune en cas d'apparition de foyers épidémiques de fièvre jaune au cours de la période couverte par la présente lettre de décision. Si l'OMS notifie à Gavi d'une flambée de cas de fièvre jaune confirmée en laboratoire au Sénégal, le Sénégal pourra demander un financement supplémentaire de \$19 688 dollars pour l'acquisition d'une de ces allocations supplémentaires de fournitures moléculaires ainsi qu'un financement supplémentaire de \$8 881 dollars pour l'acquisition d'une telle allocation supplémentaire de fournitures ELIS IgM au-delà des volumes notifiés dans la présente lettre de décision pour les fournitures qui devraient être utilisées en dehors d'un contexte de flambée épidémique. Bien que Gavi ait approuvé ce financement supplémentaire, l'accès du Sénégal à ce financement supplémentaire est dépendant du fait que ce financement pour l'usage de fourniture dans un contexte épidémique n'ait pas été déjà utilisé par d'autres pays confrontés à une épidémie de fièvre jaune déclarée par l'OMS à la date à laquelle le Sénégal soumet sa demande pour l'épidémie à Gavi. L'agence d'approvisionnement, les exigences en matière de rapports et les autres modalités seront les mêmes pour ces fournitures avec un usage épidémique que pour les autres fournitures.

12. Agence d'achat : Les fournitures et le matériel de laboratoire de la fièvre jaune, financés par Gavi, sont achetés uniquement par l'intermédiaire de la Division des Approvisionnements de l'UNICEF. Gavi débloquera chaque année les fonds approuvés pour l'achat des fournitures par le pays à la Division des Approvisionnements de l'UNICEF.

13. Exigences en matière de rapports :

Le laboratoire national du pays pour la fièvre jaune établira un rapport d'information précis et dans les délais sur l'activité et la performance des tests de la fièvre jaune comme demandé par le réseau de laboratoires pour la fièvre jaune de l'OMS, incluant notamment le nombre de prélèvements reçus et analysés, les résultats d'analyses, la rapidité du processus d'analyse global et les différentes étapes de ce processus, ainsi que les problèmes rencontrés lors de la réalisation des tests de la fièvre jaune. Le laboratoire national de la fièvre jaune du pays communiquera également des informations sur les conditions d'expédition, telles que le suivi des températures l'expédition, comme demandé par UNICEF SD. Pour simplifier le suivi et éviter les doublons, Gavi s'appuiera sur les informations fournies par l'OMS pour éclairer les futures décisions concernant le renouvellement du soutien à l'achat des réactifs, fournitures et matériels de diagnostic de la fièvre jaune pour chaque pays.

14. Autres conditions : En plus des conditions définies dans l'ACP, les modalités et conditions suivantes s'appliquent au programme :

Il convient de rappeler au pays qu'il sera entièrement responsable de la réception, du dédouanement et de la mise à disposition d'une exonération ou, en l'absence d'exonération, du paiement de toutes taxes ou autres droits pour chaque envoi des tests de diagnostic, des équipements, et de fournitures pour la fièvre jaune. Le pays doit fournir à l'UNICEF SD une confirmation de cette exonération de taxes ou, en l'absence d'une telle exonération, une confirmation de son engagement à payer les taxes, droits de douane ainsi que tout document nécessaire pour l'importation spécifique au pays avant que l'UNICEF n'organise l'expédition des tests de diagnostic, des équipements, et des fournitures pour la fièvre jaune. Si le pays doit apporter des modifications imprévues aux calendriers de livraison, par exemple en cas de force majeure, le gouvernement doit élaborer un protocole d'écart pour documenter ces cas et inclure toute incidence financière de ces variations. Le gouvernement sera responsable de ces coûts.

Sur la base des informations figurant dans la demande de soutien du pays à l'achat de produits de diagnostic de la fièvre jaune, Gavi indiquera à l'UNICEF Institute Pasteur de Dakar (36 Avenue Pasteur BP 220, Dakar, Sénégal) la destination finale pour l'expédition des marchandises, à moins que le pays n'identifie une destination finale différente dans un rayon de 75 km du point d'entrée au pays dans les 14 jours ouvrables suivant la notification de la présente lettre de décision.

Étant donné la capacité de test ainsi que la capacité logistique de le laboratoire démontrées par la réception dans les délais des lots de réactifs sérologiques de la fièvre jaune financés par Gavi, le laboratoire peut demander à l'UNICEF SD jusqu'à concurrence des quantités allouées et autorisées pour le financement de Gavi les fournitures nécessaires. Les laboratoires nationaux de santé publique de référence pour la fièvre jaune devraient demander à l'UNICEF uniquement les quantités nécessaires pour tester les échantillons qu'ils reçoivent, jusqu'aux montants autorisés par le financement de Gavi. Si moins de fournitures qu'**estimées dans cette lettre de décision** sont suffisantes pour tester le nombre réel d'échantillons reçus, les laboratoires de santé publique des pays ne devraient pas demander à l'UNICEF SD la quantité totale de consommables de diagnostic de la fièvre jaune autorisée **par** le financement de Gavi.

L'utilisation du soutien de Gavi indiqué dans cette lettre sera soumis à un contrôle de performance.

Signée par,



Martin MORAND, Responsable Pays
Au nom de Gavi